

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons cette synthèse sur l'agriculture du Massif central, à travers le prisme de la typologie Inosys.

Cette typologie apporte un nouveau regard sur les exploitations du Massif central, en caractérisant finement les systèmes de production à partir des données des exploitations recensées au RA 2020. Cette approche met en évidence les particularités de notre Massif, entité de moyenne montagne caractérisée par une prédominance des systèmes d'élevages herbagers. Elle permet aussi un regard spécifique sur les systèmes mixtes, de polyélevages et de polyculture-élevage.

Au-delà des aspects descriptifs des systèmes agricoles, cette publication et l'ensemble des fiches et données associées à cette synthèse, permettent une connaissance fine et partagée des exploitations du Massif central. C'est le socle de base indispensable à l'analyse de l'évolution des systèmes sur un temps long et à la conduite de travaux de prospective menés par les acteurs du territoire. Pour ce faire, la prochaine étape doit être de coupler ces données structurelles aux données économiques.

Bonne lecture.

Christine VALENTIN, Présidente du SIDAM
Décembre 2024



L'agriculture du MASSIF CENTRAL

Vue par la typologie INOSYS



En 2020, le recensement agricole (RA) a comptabilisé au total 57 058 exploitations agricoles dans le Massif central, soit 15% des exploitations métropolitaines.

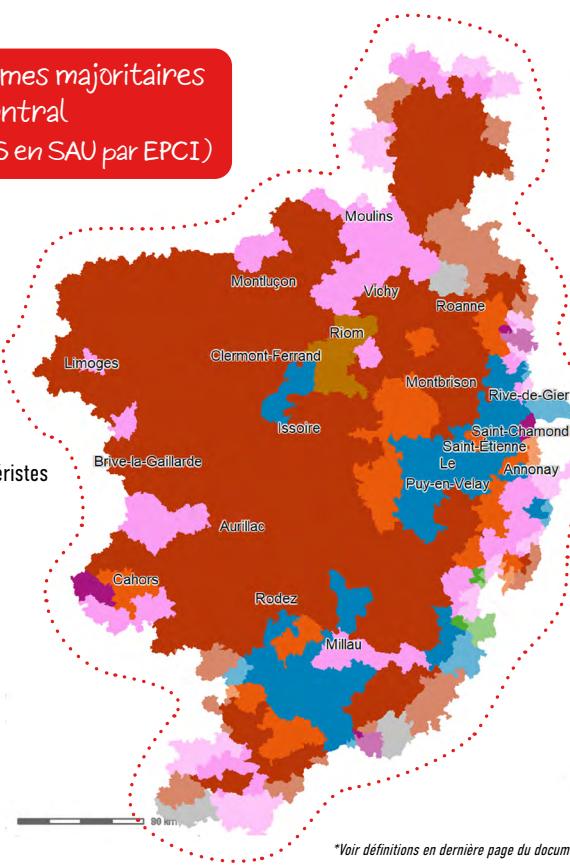
Parmi elles, 48 941 sont considérées comme professionnelles* du fait de leur activité et constituent l'échantillon étudié par la typologie Inosys. De façon comparable au rythme de la décennie 2000-2010, leur nombre a baissé de 17,5% entre 2010 et 2020 (contre une baisse de 22% pour l'ensemble des exploitations comptabilisées par le RA).

Ces exploitations représentent 79 266 emplois à temps plein (ETP*) dont 78% d'exploitants (chefs d'exploitation et coexploitants) et 26% de femmes. Elles couvrent plus de 4 millions d'hectares (ha) de Surface Agricole Utile (SAU*) dont 3,25 millions d'ha de prairies (81% de la SAU) et 500 000 ha de céréales (13% de la SAU).

Sur un cheptel de 4,24 millions d'UGB*, 91% des UGB sont des ruminants : 79% de bovins, 10% d'ovins, 1% de caprins et 1% d'équins.

Cartographie des systèmes majoritaires du Massif central
(case typologique INOSYS en SAU par EPCI)

- Bovins lait spécialisés
- Bovins viande spécialisés
- Caprins lait spécialisés
- Fruits, légumes, horticulture-pépiniéristes ou cultures spécialées
- Grandes cultures spécialisées
- Ovins lait spécialisés
- Ovins viande spécialisés
- Polyculture-élevage avec herbivores
- Polyélevages
- Secret statistique et NA
- Viticulture spécialisée



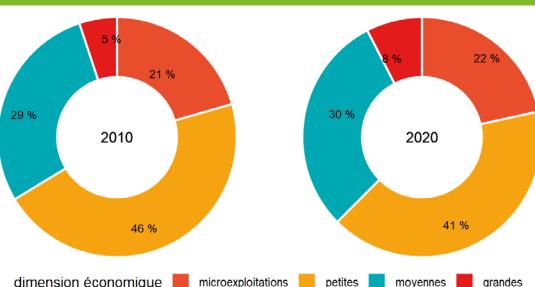
*Voir définitions en dernière page du document

Photographie des exploitations du Massif central

Le paysage des exploitations agricoles du Massif central demeure marqué par un tissu de micros* et petites* exploitations. En 2020, elles représentent 63% des fermes mais concentrent 38% de la SAU et 26% de la PBS*. A l'opposé, les grandes exploitations, plus nombreuses en 2020 qu'en 2010, représentent 8% des fermes du Massif central, 17% de la SAU et 29% de la PBS.

Sur le plan juridique, 38% des exploitations sont sous forme sociétaire (contre 28% en 2010), dont 23% de GAEC (contre 14% en 2010). Ces formes sociétaires représentent 60% de la SAU et 65% de la PBS.

Dimension économique des exploitations du Massif central (% en nombre d'exploitations)



| Main d'œuvre des exploitations du Massif central | NOMBRE D'ACTIFS | | | VOLUME DE TRAVAIL (ETP) | | |
|--|-----------------|---------|-----------|-------------------------|--------|-----------|
| | 2010 | 2020 | ÉVOLUTION | 2010 | 2020 | ÉVOLUTION |
| Main d'œuvre totale ¹ | 178 555 | 132 594 | -26% | 95 093 | 79 266 | -17% |
| Chefs d'exploitations, coexploitants | 76 102 | 66 791 | -12% | 69 183 | 61 749 | -11% |
| Dont coexploitants familiaux | 15 447 | 16 206 | 5% | 14 110 | 15 340 | 9% |
| Main d'œuvre familiale ² | 31 916 | 12 464 | -61% | 14 914 | 6 650 | -55% |
| Salariés permanents ³ | 9 208 | 10 912 | 19% | 6 589 | 7 340 | 11% |
| Sous-total main d'œuvre permanente | 117 226 | 90 167 | -23% | 90 687 | 75 738 | -16% |
| Saisonniers et salariés occasionnels | 61 329 | 42 427 | -31% | 4 406 | 3 467 | -21% |

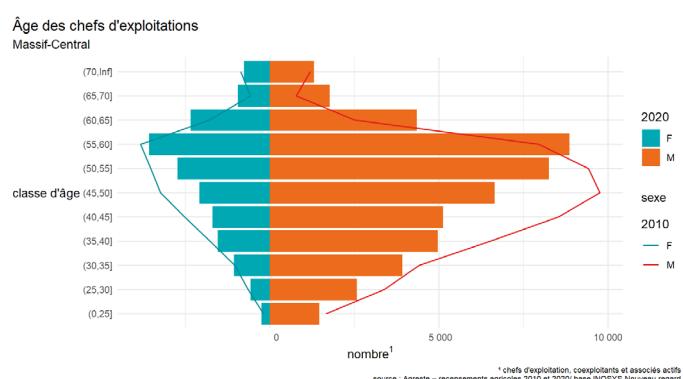
¹ hors prestations de services : ETA, CUMA, autres prestations / ² membres de la famille travaillant de manière permanente (au moins 8 mois sur l'année à temps partiel ou à temps complet) hors coexploitants ou associés actifs familiaux. / ³ hors famille

Les exploitations professionnelles du Massif central emploient en 2020 plus de 132 000 personnes, équivalent de plus de 79 000 ETP. La main d'œuvre agricole moyenne d'une exploitation est de 1,6 ETP. La catégorie des exploitants est de loin la plus nombreuse, représentant 78% des ETP et 74% de la main d'œuvre totale permanente. Le volume d'emploi agricole mobilisé de façon permanente est à la baisse avec -16% d'ETP et -23% d'actifs. A l'inverse, le poids du salariat non familial permanent se développe (+19% en nombre d'actifs, +11% en ETP).

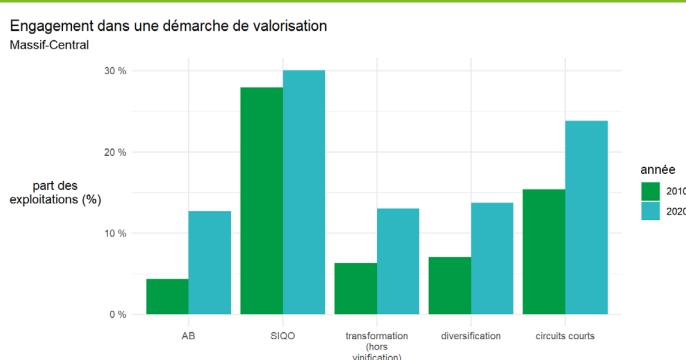
A noter que l'on dénombre seulement 2,6% de pluriactifs parmi les exploitants professionnels du Massif central, situés surtout dans la plaine de Limagne et l'ouest du territoire (Corrèze, Lot...), à mettre en parallèle avec la localisation des exploitations végétales en cultures fruitières spécialisées et en grandes cultures qui concentrent plus de 30% des pluriactifs.

Les exploitant(e)s du Massif central sont âgé(e)s en moyenne de 50 ans en 2020, contre 48 ans en 2010. Leur nombre augmente dans les catégories entre 55 et 70 ans, tendance qui s'inscrit dans le sillage de l'évolution observée sur le plan national. Cette proportion varie selon les spécialisations et les territoires mais souligne l'enjeu majeur du renouvellement des générations.

La pyramide des âges des exploitant(e)s indique un double déséquilibre démographique avec une surreprésentation des actifs âgés et des hommes (74% en moyenne). Les taux de féminisation sont plus élevés dans les secteurs ovins-caprins, maraîchage, PPAM et volailles, contrairement à ceux des bovins et porcins.



Part des exploitations engagées dans une démarche de valorisation



Sur le plan des démarches de valorisation, 30% des exploitations du Massif central proposent des produits sous signe officiel de qualité (dont 16% en Label rouge, 13% en AOP et 6% en IGP), 13% produisent en Agriculture Biologique, 24% pratiquent la vente en circuits courts, 13% ont une activité de transformation (dont 6% en transformation ou découpe de viande) et 14% ont une activité de diversification (dont 5% en travail à façon).

*Voir définitions en dernière page du document

Le Massif central, une terre d'élevage herbager

Les systèmes d'élevages conservent leur suprématie dans l'agriculture du Massif central : avec 40 222 exploitations à dominante élevage, ils concernent 82% des exploitations agricoles, soit 31% de plus qu'à l'échelon national.

Les élevages ruminants viande (spécialisés ou diversifiés) sont les plus représentés, capitalisant la moitié des exploitations. Cette proportion est 2,2 fois supérieure à ce qui est constaté au niveau français. L'élevage de bovins pour la viande prédomine, tant en nombre d'exploitations qu'en PBS.

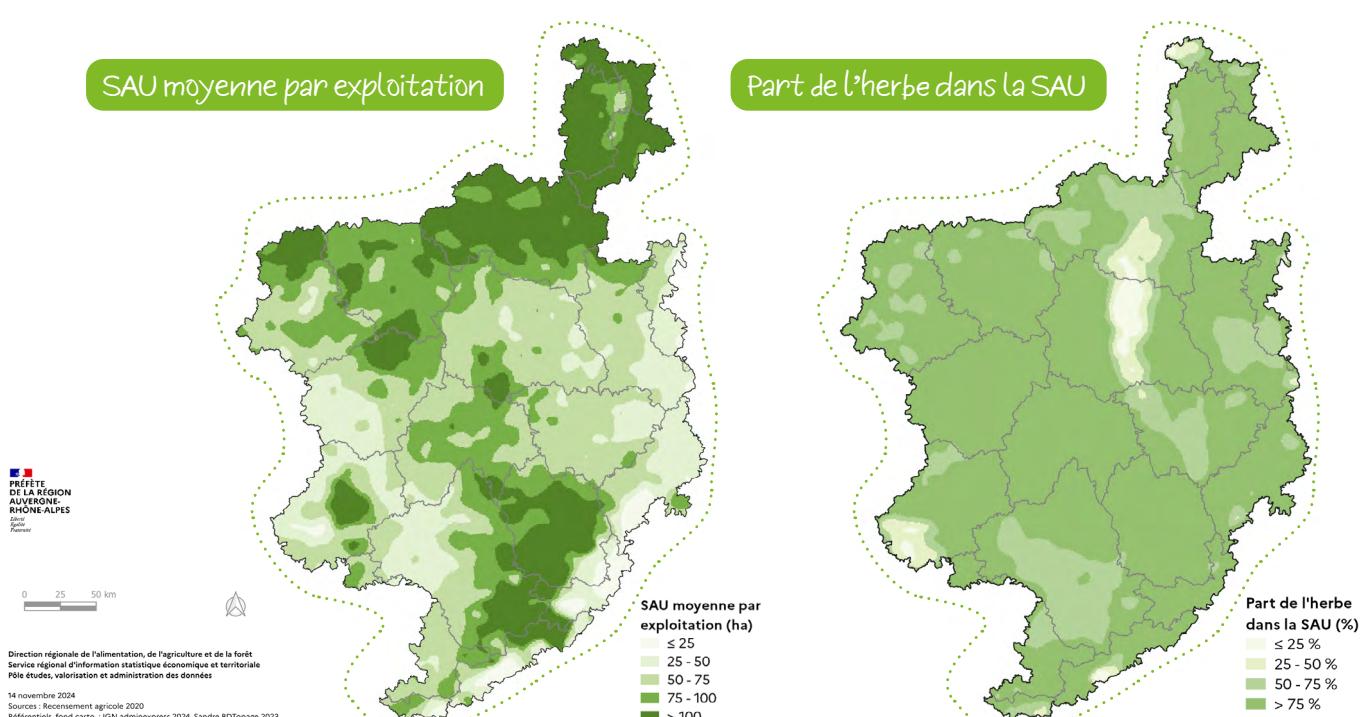


| Sept grands types d'exploitations vus par la typologie INOSYS EN 2020 | MASSIF CENTRAL | | | | | FRANCE | |
|---|----------------|------------------------------|------------------------------|----------------------|-----------------------|------------------------------|----------------------|
| | CODE INOSYS | NOMBRE EXPLOITATIONS 2010 | NOMBRE EXPLOITATIONS 2020 | PROPORTION / TOTAL % | ÉVOLUTION 2010/2020 % | NOMBRE EXPLOITATIONS 2020 | PROPORTION / TOTAL % |
| Élevages viande (spécialisés et polyculture) | NEH1 | 28 807 | 24 328 | 49,7% | -16% | 77 541 | 23% |
| Élevages lait (spécialisés et polyculture) | NEH2 | 15 770 | 11 093 | 22,7% | -30% | 60 759 | 18,1% |
| Cultures pérennes et/ou cultures annuelles autres que grandes cultures | NPV2 | 4 685 | 4 767 | 9,7% | 2% | 88 912 | 26,4 |
| Autres élevages (équins hors boucherie, apiculture, petits élevages ou élevages particuliers) | NNA et NDE | 5 660 | 3 759 | 7,7% | -34% | 17 306 | 5,1% |
| Grandes cultures (COP, légumes secs, cultures industrielles) | NPV1 | 2 403 | 2 484 | 5,1% | 3% | 57 934 | 17,2% |
| Spécialisée herbe ou cultures pour production de biomasse ou matériaux | NPV3 | 900 | 1 468 | 3% | 63% | 17 393 | 5,2% |
| Élevages granivores | NEG | 1 154 | 1 042 | 2,1% | -10% | 16 759 | 5% |
| TOTAL | | 59 379 | 48 941 | 100% | -18% | 336 604 | 100% |

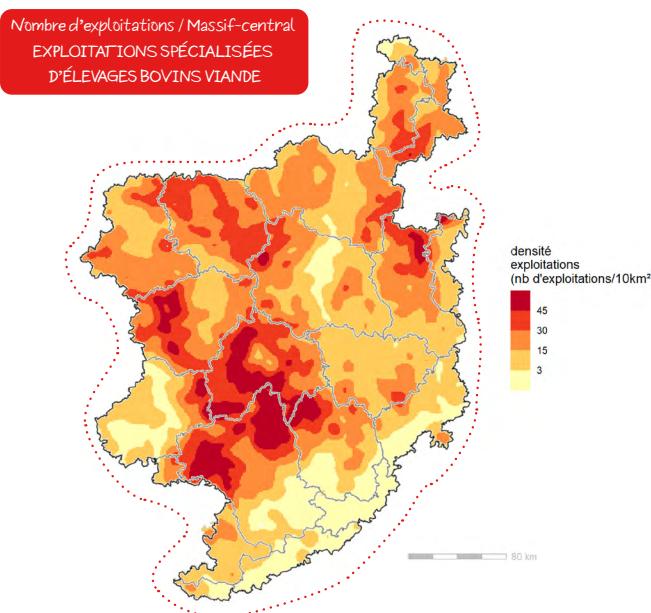
La SAU est parvenue à se maintenir autour de 4 millions d'ha pour l'ensemble du Massif central. Moins nombreuses en 2020 qu'en 2010, les exploitations poursuivent leur agrandissement, avec une SAU moyenne de 82 ha par exploitation en 2020, soit 14 ha de plus qu'en 2010 (64,2 ha pour la médiane contre 53,6 ha en 2010). Les plus grandes exploitations sont localisées au nord-ouest du Massif central dans le bassin allaitant (Allier, Nièvre, Saône et Loire, Creuse) ainsi qu'au sud-est sur les zones pastorales plus extensives.

Avec 3,25 millions d'ha au total, les prairies¹ représentent 80% de la SAU du Massif central et près de 30% des prairies de France métropolitaine. Au sein de ces prairies, la part de surface toujours en herbe représente 67% de la SAU du Massif central.

¹prairies artificielles (hors luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés.



Les systèmes spécialisés en bovins viande, dominants sur le Massif central



Les exploitations spécialisées en viande bovine sont particulièrement présentes dans le Massif central. En 2020, elles concernent 16 440 exploitations, soit près de 34% des exploitations sélectionnées dans la typologie INOSYS. Ces systèmes se concentrent essentiellement sur la partie nord et ouest du Massif central ainsi que sur la zone de montagne. Les départements de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze et de la Creuse détiennent le plus grand nombre d'exploitations spécialisées bovins viande.

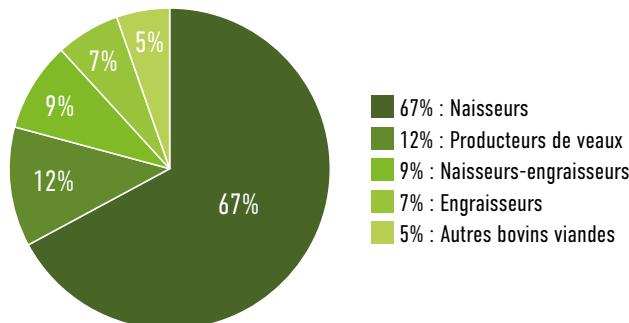
Dans le Massif central, une exploitation spécialisée en bovins viande est pilotée par 1,4 ETP et constituée en moyenne de 97 ha de SAU pour un troupeau de 105 UGB dont 57 vaches allaitantes.

Les élevages « naisseurs » sont les plus représentés avec 67% des systèmes bovins viande spécialisés, suivis par les producteurs de veaux (12%), les naisseurs-engraisseurs d'autres bovins (9%) et les engrasseurs (7%).

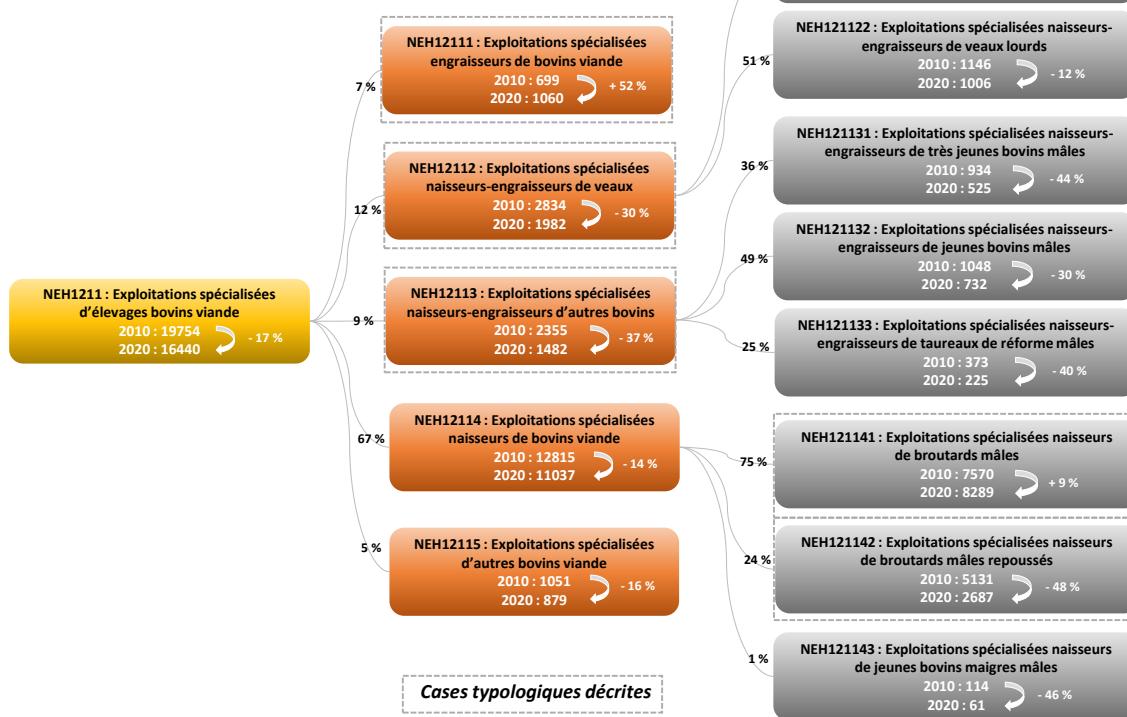
source : Agreste - recensement agricole 2020 (base INOSYS Réservoir Grand fond carte : données IGN - ADRIEN EXPRESS 2023)

Quatre des principales races bovines allaitantes mondiales sont issues du Massif central : la Charolaise, la Limousine, l'Aubrac et la Salers. Plusieurs filières de qualité sont présentes, pour la viande de bœuf (AOP Fin Gras du Mézenc, AOP Bœuf de Charolles, Bœuf Limousin Label Rouge, Salers Label Rouge, Charolais Label Rouge, Bœuf fermier d'Aubrac,...) et la viande de veau (IGP Veau d'Aveyron et du Ségala, IGP Veau fermier du Limousin).

Répartition des exploitations spécialisées en bovins viande suivant l'orientation de leur systèmes d'élevage



Arbre typologique des exploitations spécialisées bovins viande

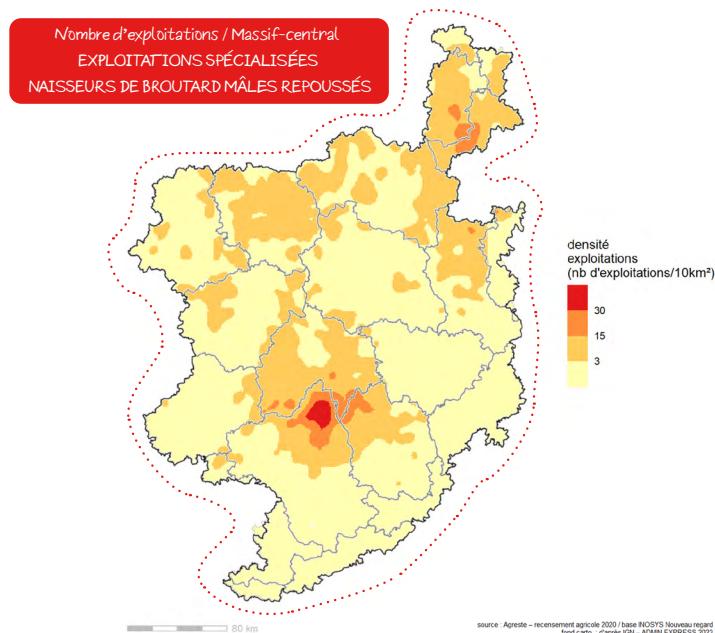
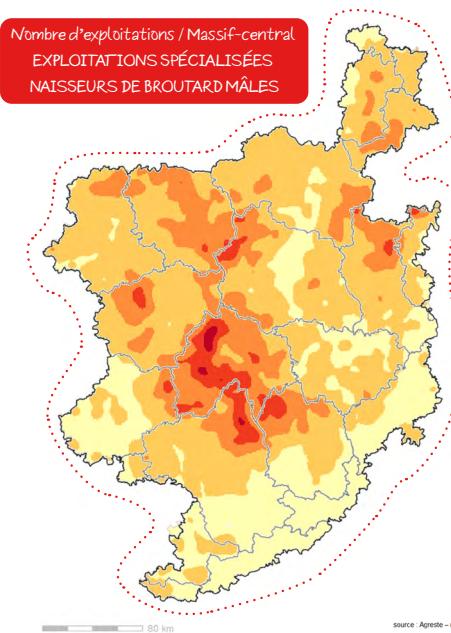


| Principaux indicateurs moyens des systèmes d'élevages bovins viande spécialisés | NAISSEURS | | NAISSEUR-ENGRAISSEURS | | ENGRAISSEURS |
|---|-----------|--------------------|-----------------------|---------------|---------------|
| | BROUTARDS | BROUTARD REPOUSSÉS | VEAUX | AUTRES BOVINS | BOVINS VIANDE |
| SAU (en ha) | 102 | 117 | 69 | 120 | 53 |
| Part spécifique de la SAU en prairies | 93% | 92% | 89% | 83% | 91% |
| Vaches allaitantes | 62 | 69 | 48 | 70 | 15 |
| UGB | 107 | 129 | 75 | 149 | 50 |
| PBS (k€) | 84,5 | 98,6 | 63,3 | 117,8 | 44,4 |
| Formes sociétaires | 32% | 37% | 28% | 47% | 14% |
| ETP | 1,41 | 1,49 | 1,35 | 1,63 | 1,12 |
| ETP salariés permanents | 0,05 | 0,06 | 0,03 | 0,11 | 0,10 |
| Age moyen des chefs d'exploitation | 50 ans | 50 ans | 50 ans | 50 ans | 54 ans |
| Taux de chefs d'exploitations femmes | 23% | 22% | 26% | 22% | 26% |
| AB | 4% | 3% | 11% | 6% | 7% |
| AOP, IGP, Label rouge | 23% | 22% | 43% | 48% | 12% |
| Circuits courts | 10% | 11% | 22% | 19% | 7% |

SYSTÈMES NAISSEURS

Les systèmes « naisseurs » se différencient par l'âge de vente des mâles. Ainsi, sur les 11 037 exploitations spécialisées en bovins viande de « type naisseurs », 75% vendent majoritairement des broutards (4 à 10 mois), 24% des broutards repoussés (11 à 14 mois) et 1% des jeunes bovins maigres (plus de 14 mois).

Par rapport à 2010, les élevages se sont réorientés vers les ventes d'animaux plus jeunes (+ 9% pour les sorties de bêtes âgées de 4-10 mois en 2020, - 48% pour celles âgées de 11-14 mois). Les deux systèmes « broutards » et « broutards repoussés » se concentrent sur le Cantal, le nord-Aveyron, la Lozère, le Puy-de-Dôme, la Corrèze, la Creuse, le nord de la Loire et le Morvan.



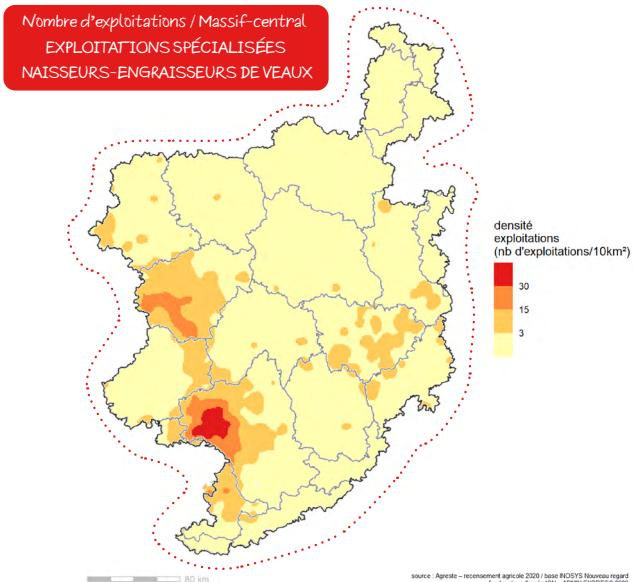
Le système type « broutards » est le plus représenté en zone de montagne. Les exploitations concernées exploitent en moyenne une SAU de 102 ha (dont 93% en prairies) avec un cheptel constitué de 62 vaches allaitantes et atteignant 107 UGB au total. Le système type « broutards repoussés » se rapproche du groupe précédent en termes de fonctionnement, de profil des chefs d'exploitation (âgés de 50 ans en moyenne, avec 22-23% de femmes) et d'implication dans des démarches de valorisation (3-4% des fermes en Agriculture Biologique, 10-11% pratiquant la vente en circuits courts, 22-23% ayant au moins un produit en AOP-IGP ou Label Rouge), mais il affiche des dimensions légèrement plus élevées. Il valorise notamment plus de surfaces (117 ha en moyenne par exploitation), 129 UGB avec 69 vaches allaitantes et un potentiel de PBS de 98,6 k€ (contre 84,5 k€ pour le système « broutards 4-10 mois »). Les formes sociétaires sont par ailleurs plus présentes dans les exploitations avec broutards repoussés (37%).

SYSTÈMES NAISSEURS-ENGRAISSEURS

Les systèmes spécialisés « naisseurs-engraisseurs » se répartissent en deux catégories distinctes :

- les producteurs de veaux principalement présents dans la partie ouest et sud du Massif central, avec les départements comme l'Aveyron et la Corrèze qui ressortent tout particulièrement ;
- les naisseurs-engraisseurs d'autres bovins, qui se situent principalement dans les départements du pourtour du Massif central comme la Haute-Vienne et la Creuse.

Pour les **naisseurs-engraisseurs de veaux**, deux types d'élevages se distinguent : la production de veaux sous la mère (49%) localisée en Corrèze et la production de veaux lourds (51%) sur l'Aveyron et le Tarn. Les exploitations concernées disposent de surfaces plutôt réduites (69 ha en moyenne) ainsi que d'un cheptel avec 48 vaches allaitantes, correspondant à 75 UGB au total. Le potentiel de PBS pour ce système est de 63,3 k€.



Les exploitations « **naisseurs-engraisseurs d'autres bovins** » ont pour particularité d'être conduites dans des structures de taille plus importante (en moyenne 120 ha de SAU, 70 vaches allaitantes, 149 UGB au total) avec un potentiel de PBS de 117,8 k€ et la main d'œuvre la plus élevée des systèmes spécialisés bovins viande (1,63 ETP). Les exploitations sont plus nombreuses à être organisées sous forme sociétaire (47%, contre 28% pour les producteurs de veaux).

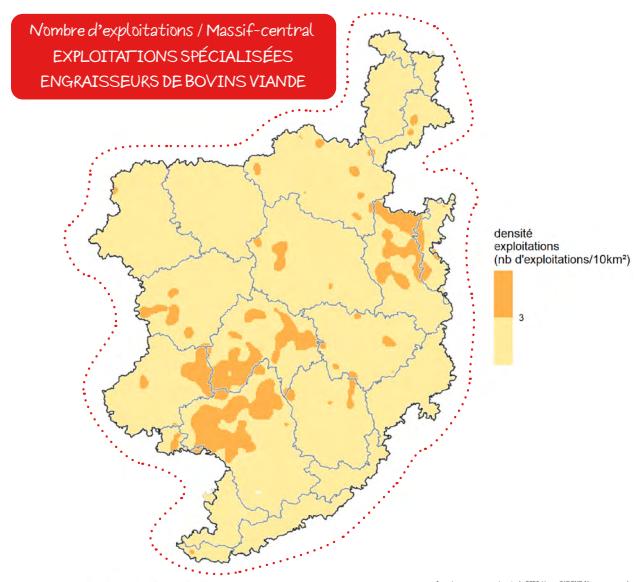
Si les systèmes naisseurs-engraisseurs de veaux d'une part, et ceux d'autres bovins d'autre part s'opposent par leurs dimensions, ils ont comme point commun de destiner plus de surfaces à la culture de céréales pour la finition des animaux (9-10 % de leur SAU, contre 5-6 % pour les autres systèmes).

Par ailleurs, les exploitations naisseurs-engraisseurs, veaux et autres bovins du Massif central s'engagent dans des démarches de valorisation des produits grâce aux AOP, IGP ou Label Rouge (respectivement 43 et 48% d'entre elles), exercent une activité de découpe ou transformation de leur viande (11-12%) et commercialisent leurs produits via des circuits courts (19-22%).

SYSTÈMES ENGRAISSEURS

Le système spécialisé « **engraisseurs de bovins viande** » correspond aux structures avec les dimensions les plus faibles, à savoir en moyenne 53 ha de SAU, 15 vaches allaitantes, 50 UGB, une PBS autour de 44 k€, une main-d'œuvre totale de 1,12 ETP et 14% de formes sociétaires. Le nombre d'exploitations a augmenté de 52% depuis 2010.

L'âge moyen des chefs d'exploitation se situe autour de 54 ans, soit quatre ans de plus que pour les autres fermes en systèmes bovins viande. En 2020, 29% de ces fermes avaient un chef d'exploitation ou coexploitant de plus de 60 ans (contre 21% pour les autres systèmes). Le devenir de ces exploitations est encore incertain car si 31% des agriculteurs n'envisagent pas de départ dans l'immédiat, 34% ne savent pas encore ce qu'il en sera de l'avenir de la structure. Aujourd'hui, près d'un tiers de celles-ci seront à transmettre dans les cinq ans à venir.



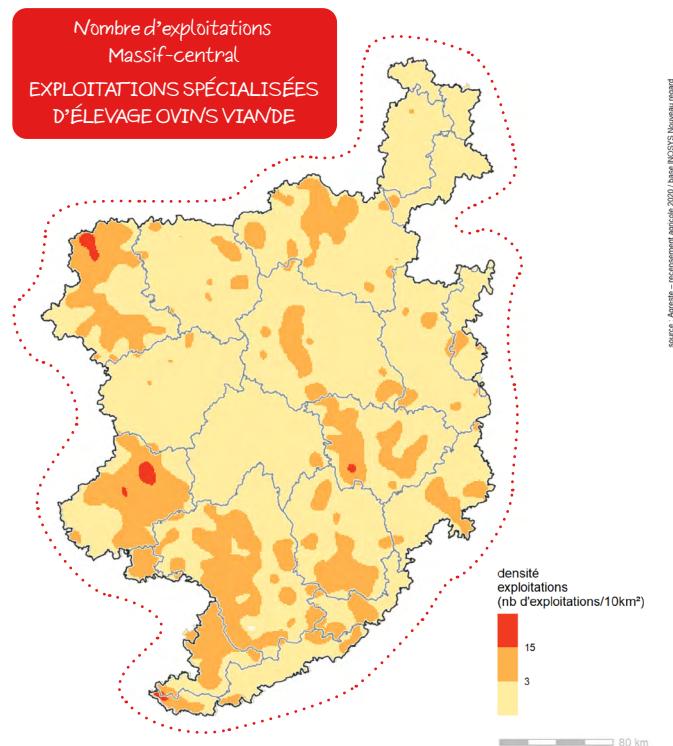
Les systèmes spécialisés en ovins viande, concentrés dans des bassins de production

Sur les 20 051 exploitations spécialisées d'élevages herbivores viande dans le Massif central, 10% d'entre elles (1 985 exploitations) sont spécialisées dans la production d'ovins viande. Le nombre de fermes concernées a baissé de 19% par rapport à 2010. Ce système se retrouve surtout sur la partie ouest et sud du Massif central, principalement en Haute-Vienne, dans le Lot et l'Aveyron. Notons la présence marquée de signes officiels de la qualité et de l'origine dans ces zones de productions, avec notamment 36% des exploitations ayant des « viandes ovines de boucherie et produits d'abattage » en Label rouge, IGP et/ou AOP.

L'exploitation moyenne spécialisée en ovins viande dans le Massif central est constituée de 77 ha de SAU, pour 1,2 ETP, avec un troupeau composé de 352 ovins dont 233 brebis mères nourrices. Les chefs d'exploitation sont au nombre de 1,15 en moyenne, avec un taux de femmes de 30% et un âge moyen de 51 ans en 2020. Ce système est géré sous statut individuel dans 80% des cas ; il mobilise en général peu de salariés permanents (seulement 2,7 % du volume de travail annuel total).

Emblématiques des zones herbagères, de montagne et de causses, les systèmes ovins permettent une valorisation optimale de la ressource fourragère : en moyenne, 92% des surfaces cultivées sont en prairies.

Les élevages ovins peuvent se différencier suivant la stratégie d'affouragement : pastoraux, herbagers et fourragers. Les systèmes les plus représentatifs sont les systèmes herbagers, représentant 55% des systèmes spécialisés en ovins viande, avec une répartition similaire à la carte ci-contre. Viennent ensuite les systèmes dits fourragers, pour 27% des spécialisés ovins viande. Plus intensifs dans l'utilisation de la ressource, ils occupent les territoires Limousin, sud Auvergne, Loire et Aveyron. Dans le Lot et le sud-est du Massif central sont localisés la majorité des systèmes dits pastoraux, représentant 18% des spécialisés ovins viande.



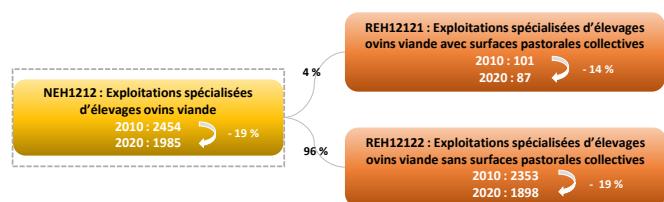
En zone de montagne, les exploitations pastorales peuvent avoir recours à un pâturage collectif pour 4% des élevages spécialisés ovins viande.

Mais globalement, les élevages ovins valorisent les surfaces herbagères et pastorales de façon individuelle, y compris pour les estives.

Par ailleurs, on note une présence importante de petites structures économiques (85% de micro et petites exploitations), disposant en moyenne d'un potentiel de production brute standard inférieur aux exploitations spécialisées bovins viande (58,1 k€ en ovins viande contre 83,2 k€) et dont l'écart s'est creusé entre 2010 et 2020.

A noter enfin que la part d'exploitations en AB a augmenté de 58% entre 2010 et 2020 et les activités de transformation à la ferme (notamment découpe de viande) de 186%.

Arbre typologique des exploitations spécialisées ovins viande



Une des caractéristiques majeures des cheptels ovins, c'est également d'être très présents dans les autres cases typologiques, venant en complément de l'atelier principal.

Une mixité forte des systèmes d'élevage ruminants

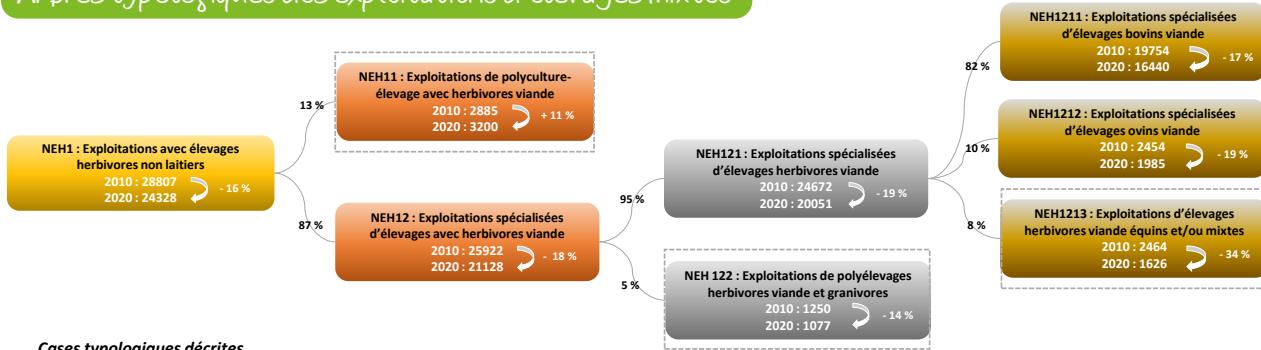
Un des atouts de la typologie INOSYS est d'obtenir une vision plus précise de la diversité des exploitations agricoles sur un territoire.

Les cases typologiques ci-dessous illustrent bien cette diversité au sein des systèmes d'élevages dit « mixtes », allant de la polyculture-élevage aux systèmes de polyélevages herbivores et granivores*.

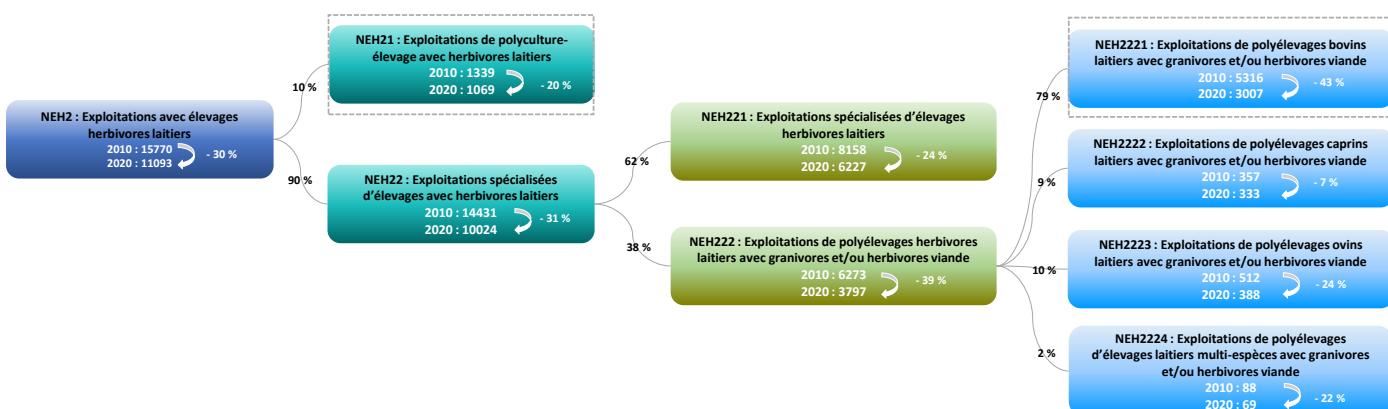


* L'ensemble de ces systèmes ne pourront être décrits dans cette publication, mais les cases typologiques identifiées disposent d'une fiche descriptive spécifique – voir QR code en dernière page du document.

Arbres typologiques des exploitations d'élevages mixtes



Cases typologiques décrites

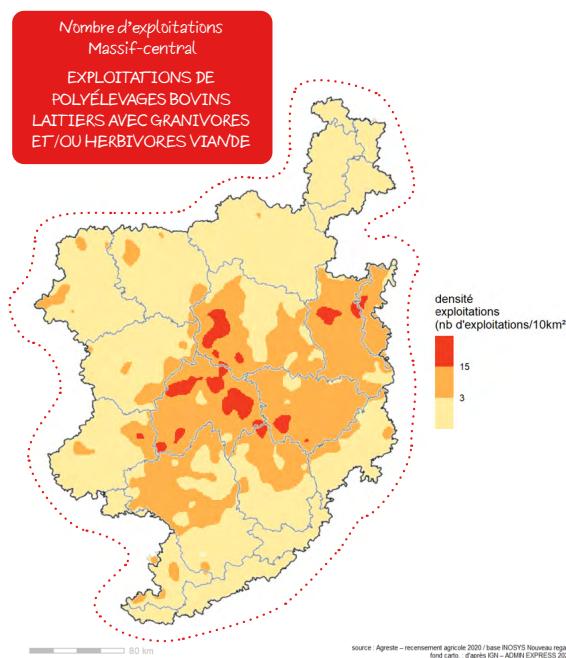
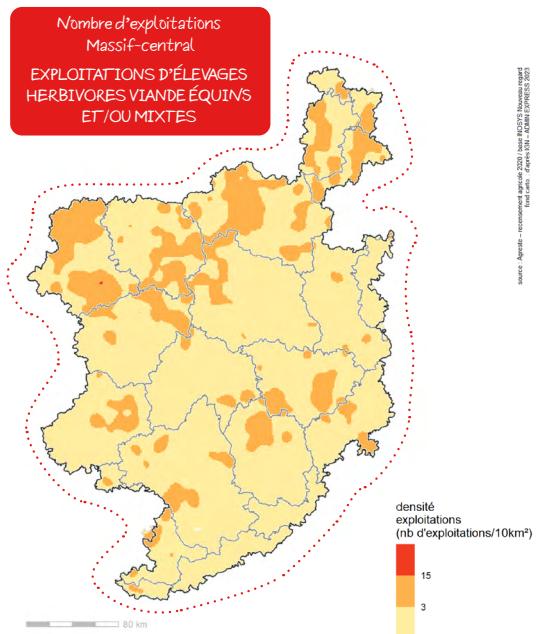


| Principaux indicateurs moyens des systèmes d'élevages ruminants mixtes | MIXTE AVEC HERBIVORES LAIT | | MIXTE AVEC HERBIVORES VIANDE | | |
|--|--|--|----------------------------------|---|---|
| | POLYCulture ÉLEVAGE | POLYÉLEVAGE BOVIN LAIT + GRANIVORES ET/OU HERBIVORES VIANTE | POLYCulture ÉLEVAGE | POLYÉLEVAGE HERBIVORES VIANTE ET GRANIVORES | HERBIVORES VIANTE ÉQUINS ET/OU MIXTES |
| SAU (en ha) | 142 | 109 | 154 | 104 | 117 |
| Part spécifique de la SAU en prairies | Prairies : 66% Céréales : 22% Fourrages annuels : 9% | Prairies : 86% Céréales : 7% | Prairies : 67% Céréales : 24% | Prairies : 87% Céréales : 9% | Prairies : 91% Céréales : 7% |
| Vaches laitières / vaches allaitantes | 37 / 14 | 42 / 28 | 0 / 61 | 0 / 53 | 0 / 50 |
| UGB | 154 | 153 | 144 | 221 | 125 |
| PBS (k€) | 228,8 | 162,6 | 177,4 | 228,3 | 105,6 |
| Formes sociétaires | 67% | 61% | 52% | 60% | 35% |
| ETP | 2,64 | 2,08 | 1,93 | 2,04 | 1,58 |
| ETP salariés permanents | 0,35 | 0,13 | 0,18 | 0,22 | 0,07 |
| Age moyen des chefs d'exploitation | 47 ans | 48 ans | 48 ans | 46 ans | 49 ans |
| Taux de chefs d'exploitations femmes | 24% | 23% | 22% | 28% | 25% |
| AB | 16% | 8% | 15% | 16% | 8% |
| AOP, IGP, Label rouge | 43% | 45% | 45% | 56% | 34% |
| Circuits courts | 21% | 18% | 26% | 37% | 19% |

DES ÉLEVAGES MIXTES DE RUMINANTS SUR LES BASSINS DE PRODUCTION HISTORIQUES

Les élevages mixtes ruminants viande représentent 8% des exploitations spécialisées d'élevages herbivores viande. Ces exploitations se retrouvent principalement dans le nord-ouest du Massif central et le Morvan. On note également une baisse marquée du nombre d'exploitations sur ces systèmes entre 2010 et 2020 (-34%), souvent au dépend de l'atelier ovin. La surface moyenne exploitée est de 117 ha avec un troupeau de 125 UGB dont en moyenne 50 vaches allaitantes et 150 brebis mères.

Presque 44% des exploitations à dominante laitière (bovins, ovins, caprins) sont des exploitations dites mixtes. Avec 2 672 exploitations, les **élevages mixtes bovins viande - bovins lait** représentent 30% des exploitations spécialisées avec herbivores laitiers ; elles se retrouvent principalement en montagne, sur la diagonale du lait, comme les exploitations spécialisées (cf carte ci-dessous). On note cependant une baisse très marquée du nombre d'exploitations entre 2010 et 2020 (-44%), souvent au dépend de l'atelier laitier.



UNE COMPLEMENTARITE HERBIVORES ET GRANIVORES VALORISEE SUR LE MASSIF CENTRAL

Les critères de la typologie INOSYS identifient 2 258 exploitations **mixtes granivores et herbivores**, représentant 5,6% des exploitations d'élevage du Massif central (quasiment le même résultat que le projet APORTHE* dont la méthode d'analyse comptabilise 2 155 exploitations).

Le système mixte granivores – herbivores viande comprend 1 077 exploitations, réparties plutôt uniformément sur le Massif central. Elles se caractérisent notamment par des effectifs animaux importants (en moyenne 220 UGB) et une PBS plus élevée (228 k€).

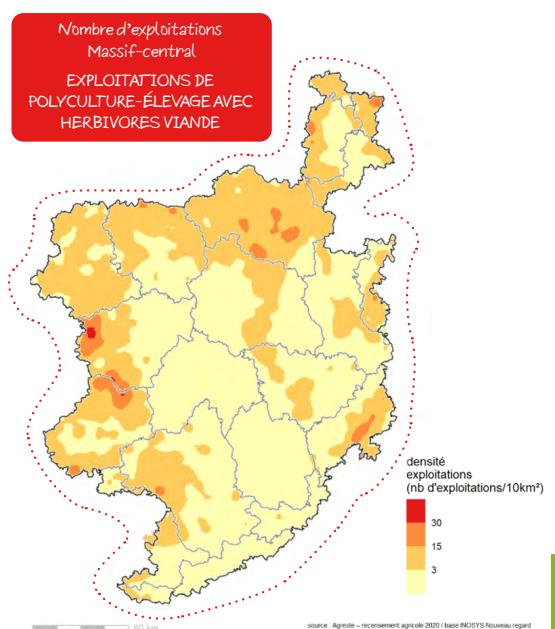
Le système mixte granivores – herbivores lait comprend 1 181 exploitations principalement situées sur la diagonale du lait.

A noter que presque 70% des exploitations avec des ateliers granivores significatifs sont mixtes. En effet, les exploitations spécialisées granivores sont au nombre de 1 042 dans le Massif central, avec un maintien des effectifs pour les exploitations avicoles (767 en 2020 contre 777 en 2010) et porcines (220 en 2020 contre 224 en 2010) mais une forte baisse des exploitations cunicoles et polyélevages (55 en 2020 contre 121 en 2010).

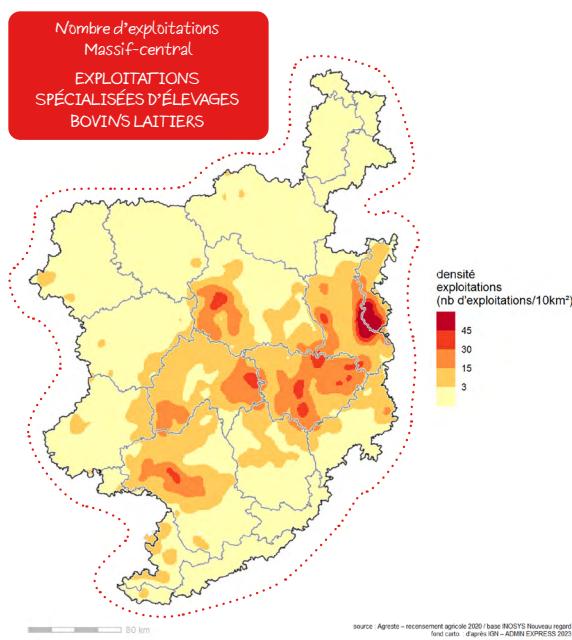
UNE PRÉSENCE FORTE D'EXPLOITATIONS DE POLYCULTURE-ÉLEVAGE SUR LES ZONES DE PLUS BASSE ALTITUDE

Les systèmes de polyculture-élevage d'herbivores viande représentent 13% des exploitations à dominante allaitante (3 200 exploitations) : ils sont en augmentation d'effectifs de +11% entre 2010 et 2020. Ces systèmes sont principalement localisés sur les zones de plus basse altitude. La part de la SAU allouée aux céréales est en moyenne de 24%. Les quatre principales cultures présentes sont les céréales pour 85% des exploitations, les oléagineux pour 25%, les cultures fruitières pour 22% et les légumes frais pour 19%. La part de la SAU irriguée est de 3,3%.

Les systèmes mixtes polyculture-élevage d'herbivores laitiers représentent presque 10% des exploitations avec élevages laitiers. Elles ont pour particularité de disposer d'une superficie agricole plus grande (142 ha dont 22% dédiés à la production de céréales), d'être gérés dans 67% des cas sous forme sociétaire, d'avoir un besoin plus important en main-d'œuvre (en moyenne 2,6 ETP) et de disposer d'une PBS élevée (229 k€).



Les systèmes spécialisés en bovins lait, essentiellement en zone de montagne

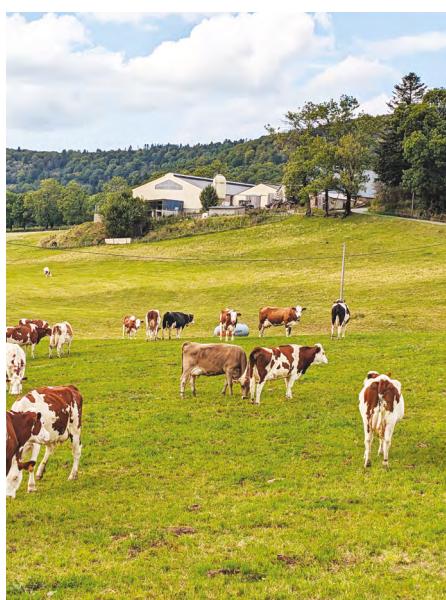
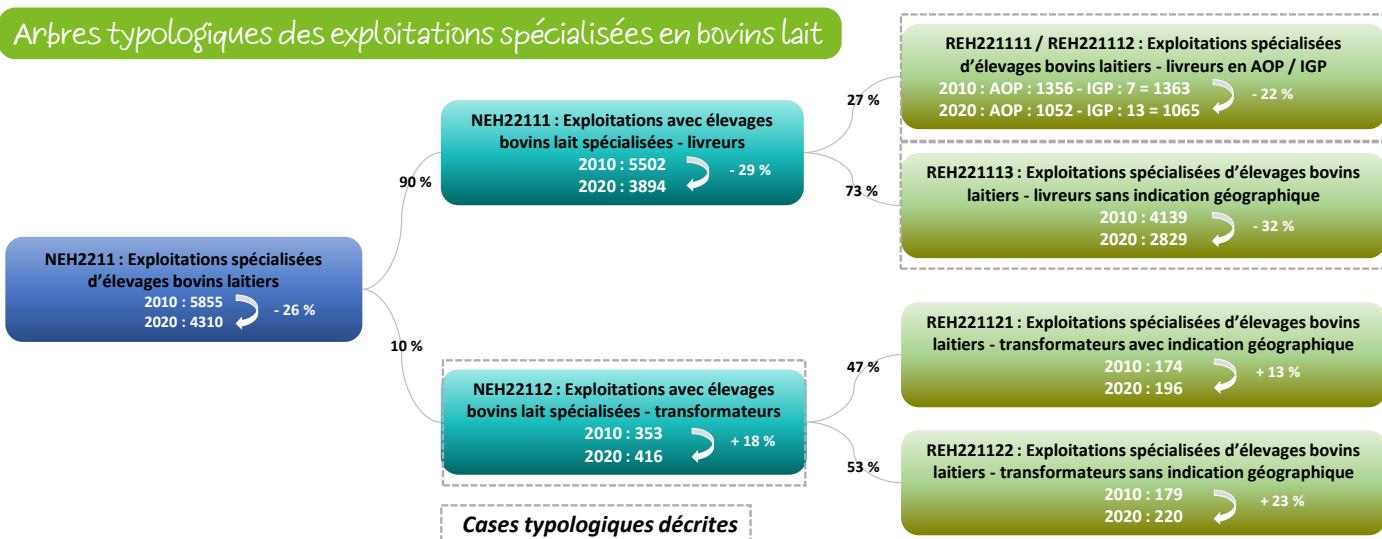


Parmi les 6 227 exploitations agricoles spécialisées dans la production de lait, 4 310 d'entre elles (69%) sont spécialisées en bovins lait, 19% en ovins lait, 10% en caprins lait et 2% mixtes lait. Ces exploitations sont présentes pour une très grande majorité en zone de montagne, et produisent pour 45% d'entre elles sous signe officiel de la qualité et de l'origine (AOC, AB, IGP, Label rouge). Le département de la Haute-Loire constitue le bassin de l'élevage bovins lait le plus important, suivi par le Cantal, la Loire, le Rhône, le Puy-de-Dôme et l'Aveyron. Les formes sociétaires représentent 50% des exploitations observées.

Dans le Massif central, une exploitation spécialisée en bovins lait dispose en moyenne de 75 ha de SAU (+35% en 10 ans), 1,90 ETP (+8%), 99 UGB bovins (+31%) pour un troupeau constitué en moyenne de 50 vaches laitières. La SAU se compose de 81% de surface en prairies, 10% de céréales et 9% de fourrages annuels (maïs).

Deux types de fonctionnement se différencient dans la typologie : les exploitations livrant à une laiterie - les « livreurs » (90% des exploitations spécialisées bovins lait) - et celles pratiquant la transformation fromagère à la ferme - les « transformateurs » (10%).

Arbres typologiques des exploitations spécialisées en bovins lait

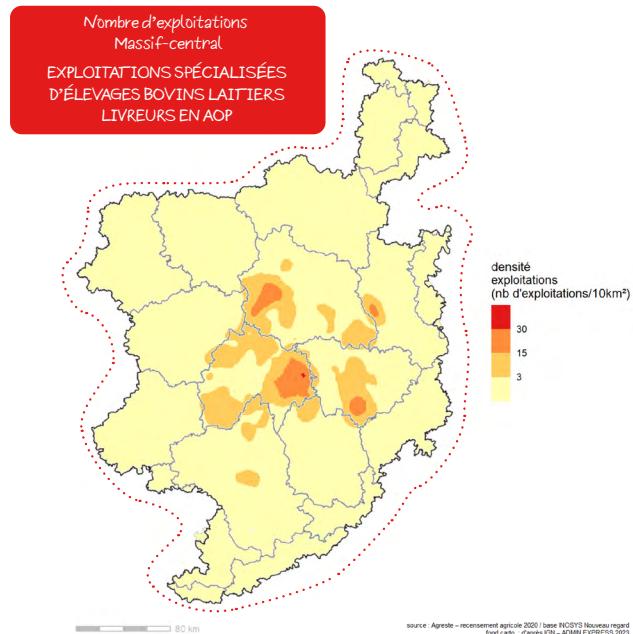
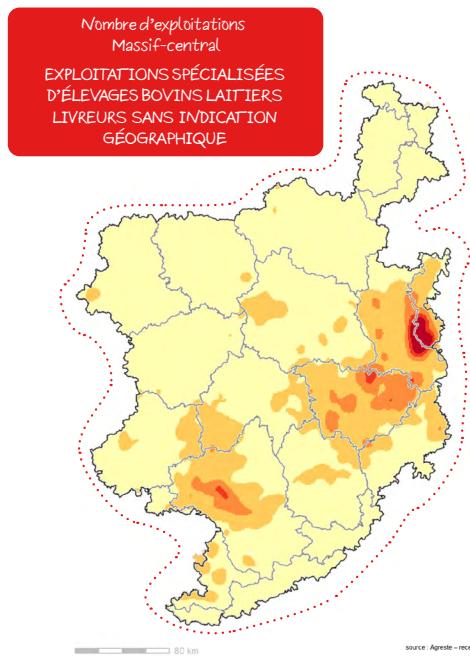


| Principaux indicateurs moyens des systèmes d'élevages bovins lait spécialisés | LIVREURS | | TRANSFORMATEURS |
|---|---|---------------------------------|---------------------------------|
| | SANS INDICATION GÉOGRAPHIQUE | EN AOP | |
| SAU (en ha) | 71 | 80 | 91 |
| Part spécifique de la SAU en prairies | Prairies : 77% Céréales : 12% Fourrages annuels : 11% | Prairies : 87% Céréales : 7% | Prairies : 90% Céréales : 5% |
| Vaches laitières | 48 | 52 | 57 |
| UGB | 95 | 104 | 114 |
| PBS (k€) | 129,2 | 129,2 | 146,7 |
| Formes sociétaires | 46% | 52% | 78% |
| ETP | 1,7 | 1,8 | 3,2 |
| ETP salariés permanents | 0,08 | 0,07 | 0,77 |
| Age moyen des chefs d'exploitation | 49 ans | 48 ans | 46 ans |
| Taux de chefs d'exploitations femmes | 20% | 25% | 34% |
| AB | 16% | 5% | 26% |
| AOP, IGP, Label rouge | 3% | 100% | 47% |
| Circuits courts | 7% | 4% | 81% |

LES « LIVREURS », LE SYSTÈME PRÉDOMINANT DANS LE MASSIF CENTRAL

Les exploitations spécialisées en bovins lait livrant à une laiterie sont les plus nombreuses (3 894 exploitations), même si leur effectif a baissé de 29% par rapport à 2010. Parmi elles, la typologie distingue les exploitations livrant en AOP et/ou en IGP (27%) localisées dans le Cantal, le Puy-de-Dôme et la Haute-Loire ; de celles livrant du lait hors AOP et/ou IGP (73%) (Rhône, Loire, Haute-Loire et Aveyron) et développant d'autres types de démarches valorisantes.

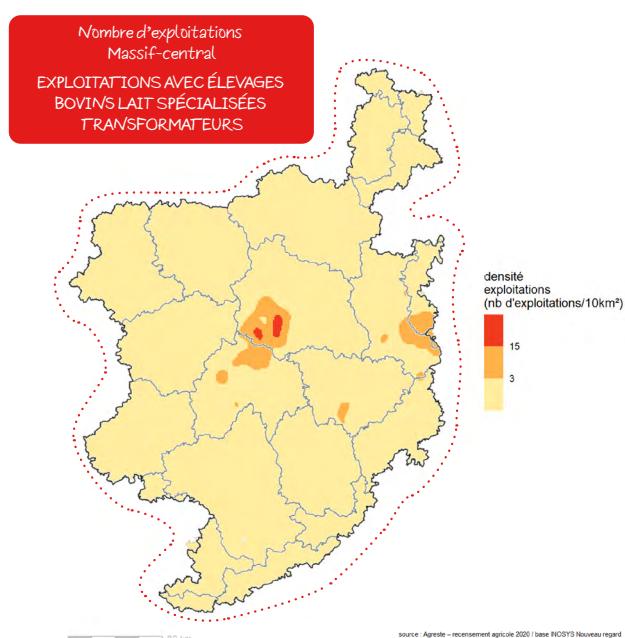
Le système fourrager des « livreurs hors AOP » est bâti en majorité sur l'herbe avec 77% de la SAU en prairies, 12% en céréales et 11% en fourrages annuels. Les exploitations « livreurs en AOP » correspondent à des structures très légèrement plus grandes en termes de SAU, de cheptel et de main-d'œuvre. Elles valorisent également plus de surfaces en prairies avec 87% de la SAU en prairies, 7% en céréales et 6% en fourrages annuels. 62% de ces exploitations valorisent moins de 10 ha de céréales dans leur rotation.



LES « TRANSFORMATEURS », DES SYSTÈMES EMBLÉMATIQUES DU MASSIF CENTRAL

Ces systèmes pratiquant la fabrication de fromages et autres produits laitiers à la ferme sont moins répandus (416 exploitations), néanmoins ils ont progressé de 18% par rapport à 2010. Ils sont localisés principalement sur deux zones : Puy-de-Dôme et Cantal d'une part, Loire et Rhône d'autre part.

Ce sont des exploitations de 91 ha de SAU en moyenne (dont 90% de prairies), avec 57 vaches laitières. Elles sont installées sous forme sociétaire dans 76% des cas et mobilisent une main-d'œuvre importante (3,2 ETP), en augmentation (+45%) par rapport à 2010. Ces fermes, gérées par des chefs d'exploitations plus jeunes (46 ans en moyenne) et plus féminines (34% de femmes), embauchent une part importante de salariés (10 fois plus d'ETP salariés permanents) que pour les exploitations « livreurs ». Par rapport à ces dernières, les systèmes « transformateurs » affichent des dimensions plus importantes et un potentiel de PBS en moyenne supérieur. À noter par ailleurs que tous les indicateurs de développement les concernant (SAU, UGB, ETP, PBS...) sont en croissance depuis 2010, dans un contexte territorial où la valorisation de la production se fait à travers les Signes officiels de la Qualité et de l'Origine (47% des EA en AOP, 26% en AB), la vente en circuits courts (81%) et la vente directe (7 %).



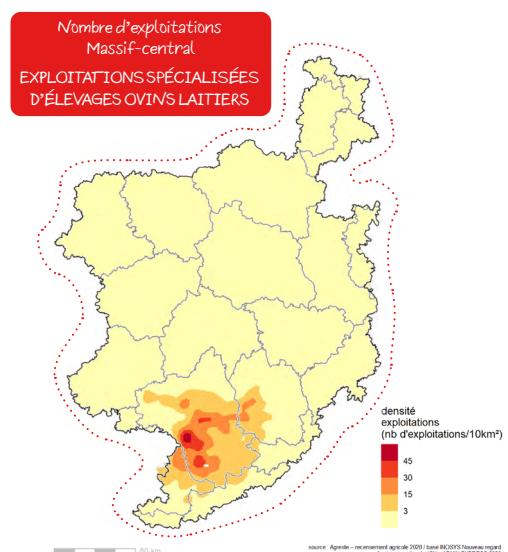
Des systèmes spécialisés en ovins lait, centrés sur le bassin de Roquefort

Dans le Massif central, 1 194 exploitations agricoles sont **spécialisées en ovins lait**, ce qui représente 19% des exploitations spécialisées lait observées. Leur situation géographique se cantonne au sud du Massif central, dans la zone de l'AOP Roquefort, où l'Aveyron ressort comme le département phare de cette production.

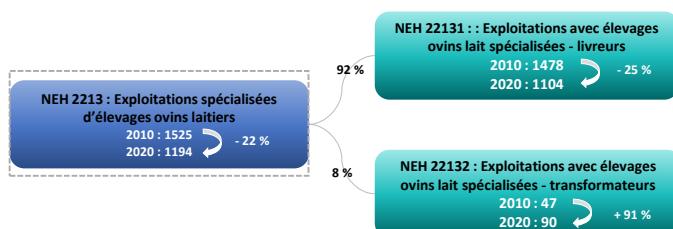
Les fermes en ovins lait disposent en moyenne de 99 ha et sont conduites par une main d'œuvre de 2,1 ETP. Le cheptel moyen (92 UGB) est composé de 358 brebis mères laitières, valorisant par le pâturage des surfaces en herbe, les prairies constituant la culture principale pour 81% des exploitations. Par ailleurs, ce système se caractérise par une forte proportion des formes sociétaires (69%), celles-ci ayant augmenté de 38% par rapport à 2010. 73% des exploitations produisent en AOP.

Les spécialisés ovins ont une PBS moyenne de 126 k€, 2 fois supérieure à celle des spécialisés ovins viande, et 64% des exploitations ont une PBS supérieure à 100 k€.

Deux types de systèmes se différencient dans la typologie : les exploitations pratiquant la transformation fromagère à la ferme (8% des EA spécialisées ovins lait, en augmentation depuis 2010) et celles livrant à une laiterie « livreurs » (92%).



Arbre typologique des exploitations spécialisées en ovins lait

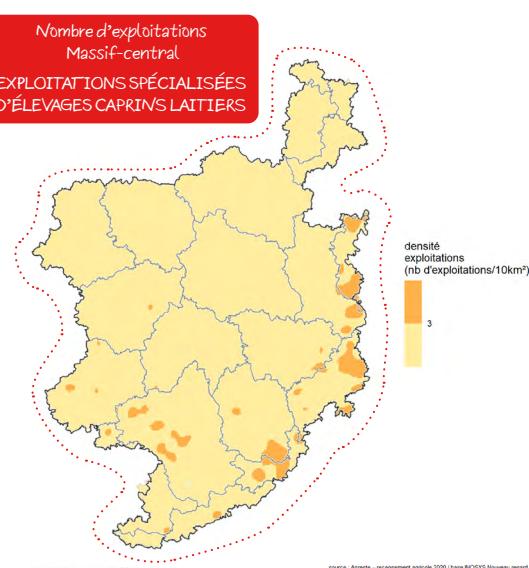


Des systèmes spécialisés en caprins lait, appuyés sur les démarches de valorisation

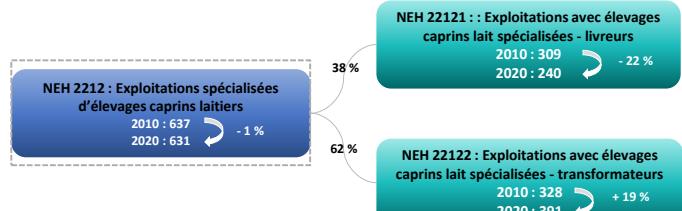
Les exploitations spécialisées en caprins lait sont au nombre de 631 dans le Massif central, représentant 10% des exploitations spécialisées dans la production de lait. Elles se situent principalement dans le sud et sur le pourtour est du Massif central, en zones de production sous signe de qualité (Rocamadour, Pélardon, Picodon, Rigotte de Condrieu et Charolais). Les départements du Rhône, de l'Ardèche, de l'Aveyron, de la Lozère et du Gard en concentrent la grande majorité.

Ces exploitations élèvent un troupeau moyen de 118 chèvres sur de petites surfaces (38 ha). Elles sont sous statut individuel majoritairement (66%). La part de surface en prairie moyenne dans la SAU est très importante (90%).

L'âge moyen des chefs d'exploitations en caprins lait (45 ans) est légèrement inférieur à celui des autres systèmes et les femmes sont plus nombreuses (43%). Le nombre d'ETP salariés a grimpé de 60% par rapport à 2010.



Arbre typologique des exploitations spécialisées en caprins lait



Le nombre d'exploitations spécialisées en caprins lait est stable entre 2010 et 2020. Au sein de ce système, le nombre de « transformateurs » augmentent de 19% pour atteindre 62% des exploitations.

68% des exploitations ont une activité de vente à la ferme.

Les différents produits AOP et IGP du Massif central

Carte des AOP produits laitiers du Massif central

Produits à base de lait de vache :

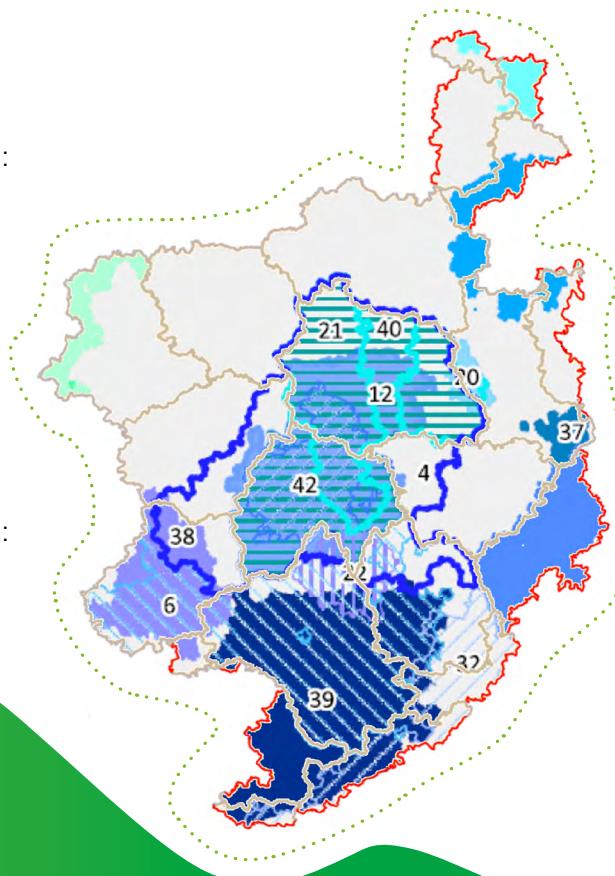
-  4 : Bleu d'Auvergne
-  6 : Bleu des Causses
-  12 : Cantal ou Fourme de Cantal
-  19 : Epoisses
-  20 : Fourme de Montbrison
-  21 : Fourme d'Ambert
-  22 : Laguiole
-  10 : Saint-Nectaire
-  42 : Salers
-  46 : Beurre de Charente-Poitou

Produits à base de lait de chèvre :

-  15 : Charolais
-  32 : Pélardon
-  33 : Picodon
-  37 : Rigotte de Condrieu
-  38 : Rocamadour

Produits à base de lait de brebis :

-  39 : Roquefort



Réalisation : SIDAM, à partir de INAO, BD-Carto IGN – Octobre 2016

Bovins et ovins viande

- Agneau du Bourbonnais (IGP)
- Agneau du Limousin (IGP)
- Agneau du Quercy (IGP)
- Agneau de Lozère (IGP)
- Agneau de l'Aveyron (IGP)
- Agneau de Lozère (IGP)
- Veau du Limousin (IGP)
- Veau d'Aveyron et du Ségala (IGP)
- Bœuf Charolais du Bourbonnais (IGP)
- Charolais (AOC&AOP)
- Génisse Fleur d'Aubrac (IGP)
- Fin Gras du Mézenc ou Fin Gras (AOC&AOP)
- Salers (AOC&AOP)

Volailles

- Poulet du Bourbonnais (AOP)
- Volailles d'Auvergne (IGP)
- Volailles du Charolais (IGP)
- Volailles du Velay (IGP)
- Volailles du Berry (IGP)
- Volailles du Forez (IGP)
- Volailles de Bourgogne (IGP)
- Pintade de l'Ardèche, Poulet de l'Ardèche, Chapon de l'Ardèche (IGP)
- Chapon du Périgord, Poularde du Périgord, Poulet du Périgord (IGP)
- Poulet des Cévennes, Chapon des Cévennes (IGP)

Porc

- Porc d'Auvergne (IGP)
- Saucisson sec et Saucisse sèche d'Auvergne (IGP)
- Jambon d'Auvergne (IGP)
- Saucisson de l'Ardèche (IGP)
- Jambon de l'Ardèche (IGP)
- Porc de Limousin (IGP)
- Jambon de Lacaune (IGP)

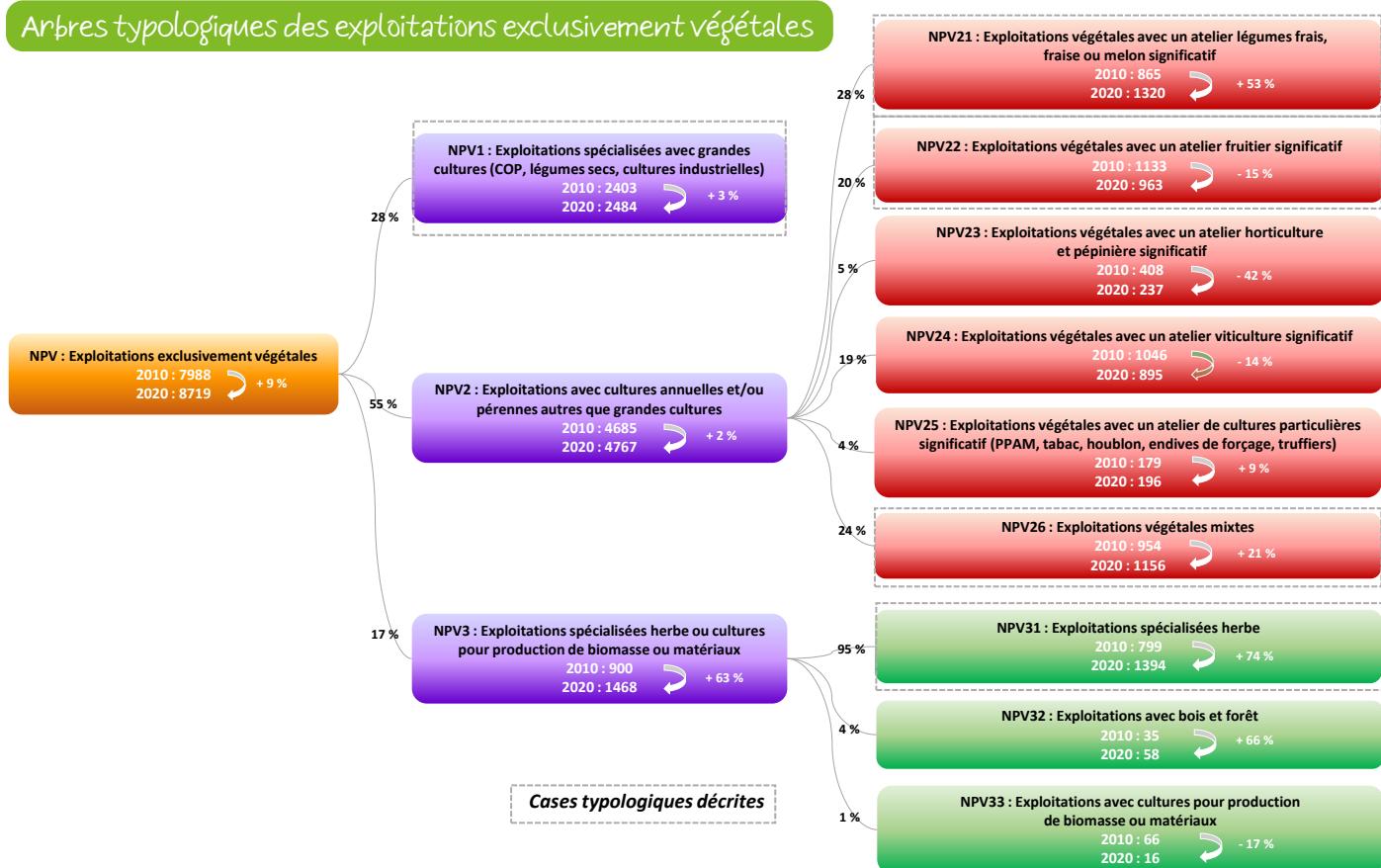
Autres

- Lentille verte du Puy (AOP)
- Châtaigne d'Ardèche (AOP)
- Oignons doux des Cévennes (AOP)
- Noix du Périgord (AOP)
- Pommes du Limousin (AOP)

Des systèmes spécialisés en productions végétales en augmentation depuis 2010

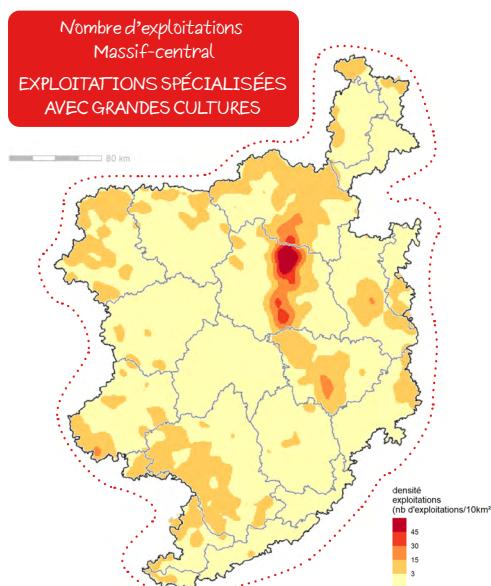
Les systèmes spécialisés en productions végétales dans le Massif central sont au nombre de 8 719, avec une augmentation de 4 points entre 2010 et 2020. Bien que minoritaires sur le Massif central, ces systèmes représentent 18% des exploitations et se classent en trois grands types : les exploitations avec cultures annuelles et/ou pérennes autres que grandes cultures (55%), les exploitations spécialisées avec grandes cultures (28%) et les exploitations spécialisées herbe ou cultures pour production de biomasse ou matériaux (17%).

Arbres typologiques des exploitations exclusivement végétales



| Principaux indicateurs moyens des exploitations exclusivement végétales | SPÉCIALISÉES GRANDES CULTURES | SPÉCIALISÉES HERBE | CULTURES ANNUELLES ET/OU PÉRENNES AUTRES QUE GRANDES CULTURES | | |
|---|-----------------------------------|--------------------|---|------------------------------------|---|
| | | | AVEC ATELIER LÉGUMES FRAIS, FRAISE OU MELON | AVEC ATELIER FRUITIER SIGNIFICATIF | EXPLOITATIONS VÉGÉTALES MIXTES |
| SAU (en ha) | 75 | 23 | 20 | 18 | 21 |
| Part spécifique de la SAU en prairies | Céréales : 51% Protéagineux : 10% | Prairies : 97% | Légumes frais, plant de légumes, melon ou fraise : 7% | Cultures fruitières : 47% | Prairies : 26% Céréales : 21% Cultures fruitières : 19% |
| PBS (k€) | 49,6 | 9,3 | 54,4 | 92,1 | 130,4 |
| Formes sociétaires | 19% | 5% | 13% | 13% | 22% |
| ETP total | 1,1 | 1,0 | 1,6 | 1,6 | 2,3 |
| % ETP permanent / % ETP saisonniers et salariés occasionnels | 5% / 5% | 16% / 3% | 19% / 8% | 13% / 33% | 24% / 20% |
| Age moyen des chefs d'exploitation | 54 ans | 58 ans | 49 ans | 53 ans | 49 ans |
| Taux de chefs d'exploitations femmes | 26% | 37% | 31% | 28% | 28% |
| Transformation de fruits et légumes | 0% | 2% | 16% | 26% | 28% |
| AB | 11% | 9% | 42% | 36% | 40% |
| AOP, IGP, Label rouge | 9% | 11% | 8% | 31% | 31% |
| Circuits courts | 11% | 17% | 74% | 48% | 80% |

EXPLORATIONS SPÉCIALISÉES AVEC GRANDES CULTURES



Les exploitations spécialisées avec grandes cultures (céréales, oléagineux et protéagineux, légumes secs, cultures industrielles) représentent 4,3% des exploitations du Massif central et 28% des exploitations dites exclusivement végétales dans la typologie INOSYS. Elles sont concentrées sur deux départements, en zone de plaine : Plaine de la Limagne (Puy-de-Dôme) et Val d'Allier (Allier). Elles se situent également dans les zones du Massif central de plus basse altitude (Haute-Vienne, Allier, sud Lot, sud Aveyron) ainsi que sur des territoires spécifiques (lentille du Puy en Haute-Loire).

source : Agreste - recensement agricole 2020 - base INOSYS Recensement agricole 2020

Une exploitation moyenne pour ce système dispose d'une surface de 75 ha (51,5 ha pour la médiane) avec une SAU principalement composée de céréales (51%), de prairies (32%) et d'oléagineux (10%). Ces exploitations sont principalement individuelles (71%) et ont la particularité de disposer de peu de main-d'œuvre (1,1 ETP au total).

La part d'exploitation en AB est passée de 3,7% en 2010 à plus de 11% en 2020. Le travail à façon est une activité de diversification pour 12% de ces exploitations. En dehors de la zone de plaine, 24% de ces exploitations possèdent des herbivores pour valoriser les surfaces en herbe (248 exploitations avec des bovins, 153 avec des ovins et 112 avec des équins).

EXPLOITATIONS VÉGÉTALES AVEC CULTURES ANNUELLES ET/OU PÉRENNESES

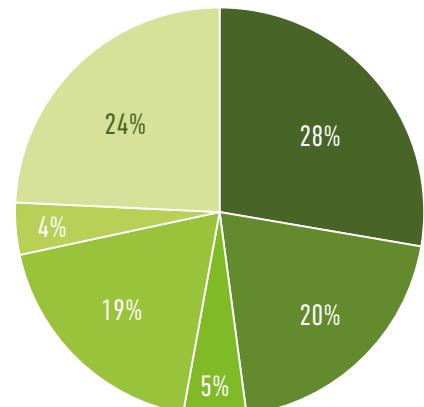
Les 4 767 exploitations végétales avec « cultures annuelles et/ou pérennes autres que grandes cultures » représentent 8,3% des exploitations du Massif central et 55% des exploitations dites exclusivement végétales dans la typologie INOSYS.

Répartition des exploitations végétales avec cultures annuelles et/ou pérennes autres que grandes cultures

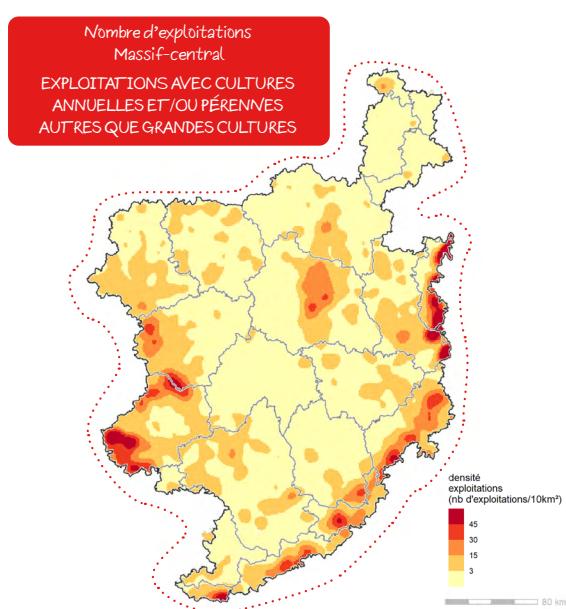
Elles sont d'une grande diversité. La typologie distingue 6 systèmes :

- avec atelier « légumes frais, fraise ou melon » significatif (28% des effectifs)
- avec atelier « fruitier » significatif (20%)
- avec atelier « horticulture et pépinières » significatif (5%)
- avec atelier « viticulture » significatif (19%)
- avec atelier « cultures particulières (PPAM, tabac, houblon, endives de forçage, truffiers) » significatif (4%)
- exploitations végétales mixtes (24%).

Elles valorisent chacune en moyenne une SAU de 18 à 21 ha.



Ces fermes sont localisées sur les bordures ouest, sud-est et est du Massif central, notamment dans les départements Rhône, Ardèche, Gard, Hérault, Lot, Aveyron, Corrèze ainsi que dans le Puy-de-Dôme.



Parmi les différentes orientations de ces exploitations, le système **avec atelier « légumes frais, fraise ou melon » significatif** constitue le plus gros effectif (28%) et a progressé de 53% entre 2010 et 2020. Le potentiel moyen de PBS est de 54,4 k€ pour une main d'œuvre de 1,6 ETP. 42% de ces fermes sont labellisées AB, 74% font de la vente en circuits courts et 31% des chefs d'exploitation sont des femmes.

Les **exploitations végétales mixtes** quant à elles ont progressé de 21% par rapport à 2010. Dans les 21 ha de SAU moyenne, 26% sont exploités en prairies, 21% en céréales et 19% en cultures fruitières. Cette multiplicité de production, la transformation des fruits ou légumes réalisée par 28% des structures, ainsi que la vente en circuits courts pour 80% des fermes, justifient une main d'œuvre importante (2,3 ETP au total, dont 24% d'ETP salariés permanents et 20% d'ETP saisonniers occasionnels). Elles affichent une PBS élevée (130,4 k€).

Les **cultures fruitières** sont principalement localisées en Corrèze (pommes du Limousin) et Ardèche (Châtaigne d'Ardèche). Ces exploitations exploitent en moyenne 42% de SAU en cultures fruitières, 38% en prairies et 13% en céréales.

source : Agreste - recensement agricole 2020 - base INOSYS Recensement agricole 2020

La typologie Inosys

Crée en 2012 par le réseau des chambres d'agriculture, la typologie INOSYS a été construite dans le but d'identifier finement la diversité des systèmes d'exploitation agricole des territoires et de les décrire à partir des données du Recensement Agricole (RA) 2010. Elle offre ainsi une clé de lecture très détaillée du RA, proche de la réalité du terrain.

À la suite du RA 2020, le réseau des chambres d'agriculture, en collaboration étroite avec les services statistiques des DRAAF et du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, a réalisé une mise à jour et une actualisation de cette typologie baptisée « Typologie INOSYS Nouveau REGARD ». Pensée sous forme d'arborescence, elle est déclinée en plusieurs échelles : une échelle commune à toutes les régions ou massifs, une échelle nationale plus fine, et une échelle régionale ou interrégionale adaptée au contexte de chacun des territoires. La base de données INOSYS consolide les données du RA, enrichies par des informations de la Base de Données Nationale sur l'Identification (BDNI) et du Registre Parcellaire Graphique (RPG).

La typologie INOSYS est basée sur un champ plus restreint que celui du RA ; les exploitations professionnelles retenues sont :

- Les exploitations de dimension économique Petite, Moyenne et Grande (PBS > 25 000 €),
- Les micro-exploitations (PBS < 25 000 €) ayant au moins un mi-temps de main d'œuvre totale ($\geq 0,5$ ETP),
- Les micro-exploitations ayant moins de 0,5 ETP mais au moins 10 000 € de PBS et un SIQO (dont AB) ou une activité de transformation à la ferme.

Les grands principes de construction

La significativité des ateliers : pour chaque atelier de production, les experts ont défini un seuil à partir duquel ils considèrent que l'atelier impacte le système en termes d'organisation du travail. Dès lors qu'un atelier dépasse ce seuil, il est considéré comme présent sur l'exploitation et rentre en compte dans son classement. Les systèmes dits « spécialisés » ne comportent qu'un seul atelier significatif et les « mixtes » au moins deux ateliers.

La hiérarchisation des ateliers : le tri se fait sous la forme d'un arbre de décision. Les tris sont successifs et les ateliers hiérarchisés en fonction de l'impact sur l'organisation du travail. Les ateliers d'élevages laitiers sont triés prioritairement à ceux d'élevage viande et les cultures pérennes sont triées avant les grandes cultures.

Un choix raisonné de critère de tri : pour rendre la typologie lisible, les critères de tri retenus sont assez restreints et regroupés en 3 familles de critères : les critères de taille d'atelier (surfaces, cheptels, ratios...), les critères de valorisation (SIQO, circuits de commercialisation, transformation...) et les critères sur les pratiques (animaux vendus, surfaces collectives...).

Glossaire

Production brute standard (PBS) : par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. À partir de 2020, sont considérées « micros » celles dont la PBS est inférieure à 25 000 €, « petites » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 €, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 € et « grandes » celles supérieures à 250 000 € de PBS.

Equivalent temps plein (ETP) : travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (au moins 1600 h travaillées).

Unité de gros bétail (UGB) : utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. À chaque type d'animal est attribué un coefficient basé sur ses besoins alimentaires. L'UGB mentionnée est celle tous aliments (UGBTA).

Surface Agricole Utile (SAU) : notion normalisée dans la statistique européenne comprenant terres arables, prairies permanentes et cultures pérennes.

Surface Fourragère Principale (SFP) : fourrages en culture principale (fourrages annuels, prairies artificielles, prairies temporaires) et prairies permanentes (productives et peu productives, bois pâturés).

POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LA TYPOLOGIE INOSYS
DANS LE MASSIF CENTRAL

www.sidam-massifcentral.fr/observatoire-et-prospective



Réalisation de la typologie et rédaction de la plaquette :
Chambre d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes, Aude MIEHÉ
Chambre d'agriculture Nouvelle-Aquitaine,
Fatima HABBAL, Maylis HERRAN et Bertrand DUMAS
SIDAM, Léa GENEIX

Avec l'appui de Chambres d'agriculture France, du SRISET de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine et du SRISET de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes.

Source des données : Agreste - Recensement agricole 2020 / Base INOSYS Nouveau regard.

